

La forêt wallonne occupait en 2008 une superficie totale de 554.000 hectares, ce qui représente un taux de boisement du territoire régional de près de 33 %.

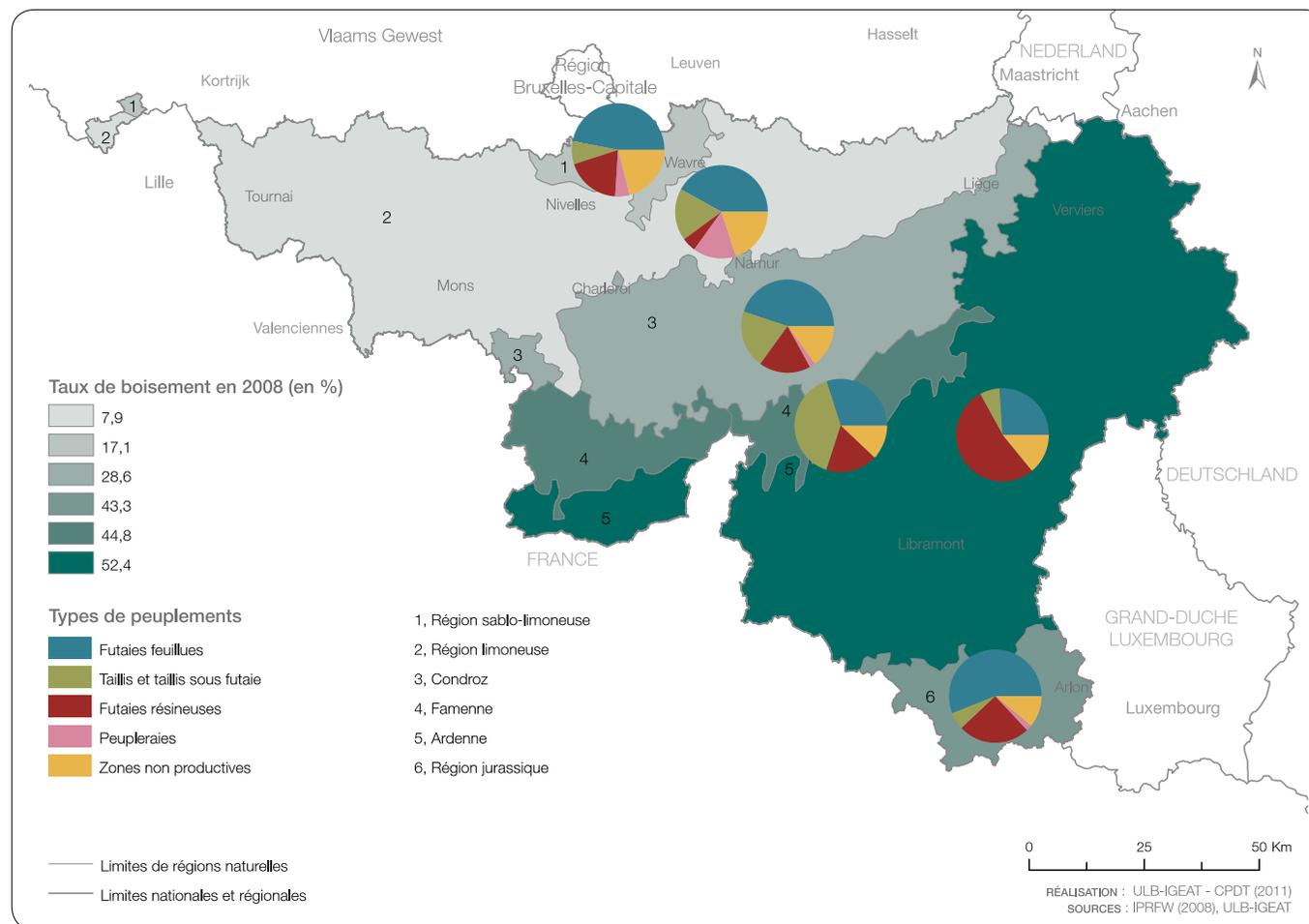
La zone forestière se caractérise différemment suivant les régions naturelles. Une forte opposition se marque entre les régions méridionales très forestières, tout particulièrement l'Ardenne qui compte à elle seule 62 % de la forêt wallonne, et les zones essentiellement agricoles, au nord du sillon Sambre-et-Meuse. Le Condroz présente une situation intermédiaire.

Les types de peuplement sont en partie conditionnés par l'altitude (et donc le climat). Sous 300 mètres, les feuillus sont omniprésents et sont conduits en futaie à raison de 50 à 60 % des peuplements. Entre 300 et 400 mètres, un équilibre s'établit avec les résineux et la futaie domine, tandis qu'au-delà de 400 mètres, la futaie devient exclusive et de plus en plus résineuse.

Une fragmentation différenciée des massifs selon les régions naturelles caractérise également la forêt wallonne : grands ensembles peu morcelés en Ardenne et en région jurassique, fine mosaïque de petits massifs en Famenne et dans le Condroz, petits massifs isolés au nord du sillon Sambre-et-Meuse.

La forêt en Wallonie en 2008

Taux de boisement et types de peuplements par région naturelle en 2008



La forêt en Wallonie en 2008

Niveau spatial :

Régions naturelles

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Taux de boisement en 2008 (%) = surface totale des peuplements forestiers / surface totale de la région naturelle x 100

Méthode de classification :

Limites des classes définies sur base des discontinuités naturelles.

Données utilisées :

- Surface totale des peuplements forestiers 2008
- Surface totale de la région naturelle 2008
- Surface des peuplements de futaies feuillues
- Surface des peuplements de taillis et taillis sous futaie
- Surface des peuplements de futaies résineuses
- Surface des peuplements de peupleraies
- Surface des zones non productives (mises à blanc non replantées, plantations forestières de moins de douze ans, landes, terres incultes, fagnes, coupe-feu...)

Statistiques :

- Zone boisée totale : 554.000 hectares
- Taux de boisement : 33 %

Sources des données :

- IPRFW (Inventaire permanent des Ressources forestières de Wallonie) – DG03 DNF
<http://environnement.wallonie.be/dnf/inventaire/>

Auteur :

- E. Castiau (ULB-IGEAT)
ecastiau@ulb.ac.be
- Sous la direction de M.-F. Godart (ULB-IGEAT).

Voir « Diagnostic territorial de la Wallonie, 2011 », CPDT, partie « Les secteurs », pages 53 à 234.

